

Le Lien Trigancois

I N F O R M A T I O N S & C O M M U N I C A T I O N S

DANS CE NUMÉRO :

EDITO	1
DIVERS	2
ETÉ THÉÂTRAL	3
SOCIÉTÉ DE CHASSE	5
INSCRIPTION ÉLECTORALE	7
SOBRIQUETS	9
INFOS PRATIQUES	10
CERFA 12669*01	11

E D I T O

L'année 2011 fut riche en événements heureux comme tristes, elle se termine tant bien que mal, les pieds dans l'eau...

Heureusement moins exposé que le reste du Var, Trigance garde, de sa hauteur, une pensée pour tous les sinistrés qui l'entourent.

Bonnes fêtes.

Violaine Souilhol

A G E N D A
2 0 1 1 - 1 2**Vendredi 9 décembre**

Spectacle de théâtre

« Jeune public »

14h - Salle culturelle

Samedi 10 décembre

Noël pour les enfants

15h - Salle culturelle

Dimanche 11 décembre

Ciné-club

Azur et Asmar

16h - Salle culturelle

Joyeuses Fêtes



LE LIEN
TRIGANCOIS

Mairie de Trigance
Place St Michel
83840 TRIGANCE

Téléphone : 04 94 76 91 01

Télécopie : 04 94 76 92 44

Messagerie :

mairie.de.trigance@mcom.fr

C I N E - C L U B

A Z U R E T A S M A R

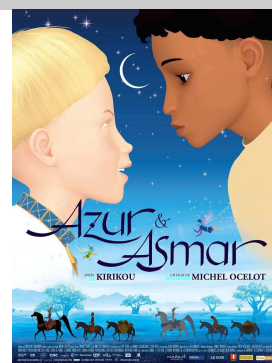
Un film d'animation d'1h40 réalisé en 2006 par Michel Ocelot.

Synopsis : Il y a bien longtemps, deux enfants étaient bercés par la même femme. Azur, blond aux yeux bleus, fils du châtelain, et Asmar, brun aux yeux noirs, fils de la nourrice. Elevés comme deux frères, les enfants sont séparés brutalement. Mais Azur, marqué par la légende de la Fée des Djins que lui racontait sa nourrice, n'aura de cesse de la retrouver, au-delà des mers. Les deux frères de lait devenus grands partent chacun à la recherche de la Fée. Rivalisant d'audace, ils iront à la découverte de terres magiques, recelant autant de dangers que de merveilles...

>

« Visages sensibles, regards intenses, bleu pour Azur le bien nommé, noir de jais pour

Asmar. Ces deux faces de la même médaille, ces deux alter ego séparés par la cruauté du monde, d'un bord à l'autre de la Méditerranée, sont destinés à se rejoindre au bout de la même quête idéaliste. Comme dans Kirikou, Ocelot se moque des modes et en particulier de celle du second degré, qui règne désormais sur tous les écrans. Azur et Asmar est un conte classique et un plaidoyer sans ambiguïté en faveur de la tolérance. »

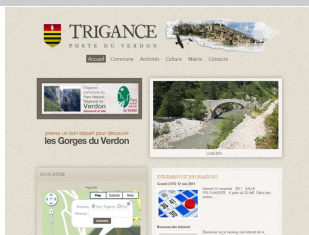


Cecile Mury - Téléràma

**D I M A N C H E 1 1 D É -
C E M B R E 2 0 1 1 - 1 6 H
S A L L E C U L T U R E L L E
D E T R I G A N C E**

N O U V E A U S I T E W E B

Le nouveau site Internet de Trigance est en ligne. N'hésitez pas à le consulter, à vous inscrire pour recevoir les lettres d'informations électroniques. Le site va s'étoffer au fil des mois, restez connecté.



www.trigance.fr

A I N É S R U R A U X

Nous recherchons toute personne intéressée de reprendre l'association " les aînés ruraux " à Trigance, le plus rapidement possible, s'adresser à la mairie, merci.



D É C È S



Au mois de juillet, Marcelle BAL nous quittait. Une pensée à toute sa famille ainsi qu'aux proches.

A noter aussi le décès de Robert PATIER, sincères condoléances à la famille et à leurs proches.

Ainsi que le décès de Mariani Georges, sincères condoléances à la famille et à leurs proches.

Amicales pensées à Maëlys, Isabelle et Daniel douloureusement touchés cet été. Respectueuses amitiés aux familles respectives et aux proches.

É T É T H E A T R A L

Chers amis de l'ETE THEATRAL
DE TRIGANCE

L'année 2011 n'étant pas encore défunte, et quoiqu'il soit un peu tôt pour en faire le "bilan", (sans doute un effet secondaire dû à la remise en question de la théorie de la relativité d' Einstein ! $E= MC^2$ pour les intimes...), l'ETE THEATRAL continue gaillardement le but fixé en 2010, à savoir: le cycle d'une programmation annuelle.

Qu'il me soit donc permis d'annoncer :

Le 29 Octobre

Saïda Churchill, et Romain Bouteille, dans leurs deux nouveaux spectacles; (Horaires à préciser) Salle Culturelle, entrée 10 €.

Le 26 Novembre

Programmation en cours...

En ce qui concerne le passé et l'avenir, rappelons le calendrier honoré cette année 2011 :

Nous avons débuté l'année avec en Janvier, " Mr Citrouille" de Dany Majeur, Cie Série Illimitée, spectacle Jeune public, présenté devant plus de 80 Enfants des écoles du canton, Coordination, Sylvie Lamandé.

Février, "Alma Malher, Femme de Gustav" de Françoise Xénakis, interprété par Agnès Croutelle, Cie "l'Odyssée des Artistes"

En Juin, 2ème Fête de la musique, en partenariat avec l'association "les Recampadis", au programme:

l'Orchestre du Conservatoire de musique de Draguignan, sur la place du village, une première, qui sera suivie de beaucoup d'autres, vu le succès remporté par ces musiciens en herbe...

Vint ensuite le groupe "Mix It Up" de Montpellier à la Salle Culturelle, comble pour la circonstance et, pour terminer la soirée, place du village,

le groupe "Intrada" de Draguignan, s'assura un franc succès ("aidé" en cela par un trompettiste aux sonorités étonnantes !) Le tout accompagné par un barbecue organisé par le Bar " Le Piccolo" engendrant une bonne humeur réjouissante...

Ajouté à cela, une modeste participation de l'ETE THEATRAL à la "Journée Africaine" et à la commémoration du 150ème Anniversaire de la révolte et la répression féroce de l'insurrection du 2 Décembre 1851.

Ce qui nous amène tout naturellement à l'ETE THEATRAL proprement-dit, avec:

"4courtes pièces de Sacha Guitry", Cie Uppercuthéâtre, Toulon;

"Les tribulations d'Harold" Cie Les Comédiens volants, Paris;

"Fin de partie", Cie Série Illimitée, Nice;

"Proudhon, Modèle Courbet" Cie Bacchus, Besançon;



"Mais qui a croqué la lune?" Cie Série illimitée, Nice; spectacle Jeune public, offert par l'ETE THEATRAL aux enfants du Canton et d'ailleurs durant la fête du terroir.

Mais si tous ces spectacles connurent un succès incontestable, il n'en est pas moins vrai que

É T É T H E A T R A L

le froid inhabituel de ces mois de Juillet et début Août, (le 13 juillet à 22 heures, nous relevâmes une température de 6 Degrés sur le plateau, à la fin du Sa-



cha Guitry !!), eu pour conséquence une érosion sensible du public et ce, sur les 4 spectacles donnés à La Sagne; la première question posée lors d'une réservation étant: " fait-il froid ?" Une réponse "honnête" entraînait presque inévitablement l'annulation de la réservation...

La question se posera donc pour 2012, quand à la manière de remédier à ce problème; sans abandonner "La Sagne" qui reste un lieu merveilleux reconnu par tous, Comédiens ou public, au profit de la Salle Culturelle, notamment pour les dîners spectacles s'avancant tard dans la soirée.

Toutes les suggestions, étant les bienvenues !

[Passons maintenant, \(brièvement !!\) aux programmes arrêtés et en option:](#)

17 Mars; en partenariat avec "Les Recampadis": Fête de la St Patrick, avec le groupe "Phoçair" Musique traditionnelle Irlandaise, comme il se doit...

7 Avril, Salle culturelle, " Mickey la torche" Cie Uppercuthéâtre, Toulon... Ou, "Au bout du Comptoir", Cie Le bruit des hommes, Toulon;

12 Mai, programmation en cours;

23 Juin; 3ème Fête de la Musique; place du village et Salle Culturelle : Andreï Serban, (Violon) et Emmanuel Denis, (Clavier) Orchestre du Conservatoire de Draguignan 40 musiciens environ... Programmation en cours pour les autres intervenants.

[ETE THEATRAL 2012, sont en cours de programmation arrêtés et en options:](#)

Cabaret Hugo

Dîner-Spectacle "de tréteaux" Place du village; Cie Uppercuthéâtre, Toulon.

La nuit des rois

Comédia del arte , Cie Comédiens et Cie; Paris;

Les Fourberies de Scapin

Cie le Kronope, Avignon;
"K" Cie des menteurs, Toulon;

Dreyfus- Devos

Cie Jean-Caude Dreyfus, Paris; (un parrainage de l'ETE THEATRAL à l'étude)

Puck

Spectacle musical en live, Musique baroque Jeune public;

Il va sans dire que, cette programmation, n'est que provisoire donc sujette à modifications circonstanciées (Montants des subventions, dates de disponibilité des Cies, choix du lieu, etc...

Comme on le voit, la dynamique de l'équipe de l'ETE THEATRAL reste intacte et, le Conseil Général, le Conseil régional, ainsi que la Municipalité de Trigance ne s'y trompent pas. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement, pour leur soutien.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon sans une touche d'humour, n'est-ce pas? Sachons qu'a été identifié parce-que surpris par deux fois, à son insu, le triste Sire à l'esprit mutin, qui arrache systématiquement les affiches de l'ETE THEATRAL Que ce pâle prédateur, relève d'avantage de la psychiatrie légère que de la fessée paternaliste, la question reste posée; et nous nous gardons bien d'y répondre... Petit Canailou va... Nous on l'aime bien quand-même...

[Allez,... Que vive l'ETE THEATRAL DE TRIGANCE !!!](#)

L' équipe de l'été théâtral de Trigance,
et son Président
Albert Gerriet

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

Il nous semble opportun de dresser un bilan de mi saison.

Ce 24 octobre est décédé notre ami Georges Mariani, membre du conseil d'administration depuis 1995, puis secrétaire de notre association. Il était notre représentant aux commissions thématiques de la fédération départementale, "cervidés, chamois" et "chasses traditionnelles", au sein de cette commission il siégeait avec son ami Francis Dalmasso.

Il s'était également investi au sein du GIC grands gibiers des Gorges du Verdon où il faisait parti de l'équipe des accompagnateurs.



Georges 1er à droite au départ d'une battue accompagnant les jeunes chasseurs.

Amoureux de la nature, également grand pêcheur, il était venu s'installer à Soleils, pour être encore plus près du Verdon.

Récemment il voulait initier ses petits enfants à la pose de la glu. Malgré la maladie il avait tenu à être parmi nous le 10 septembre, pour nous aider aux nombreuses formalités administratives de veille d'ouverture : vente des cartes, vérifications des permis, vente des bracelets, tours de rôles chamois, etc.....

Il était un peu le sage de notre association, et sa parole était très écoutée et respectée. Au revoir Georges.

Dans le précédent lien Christian Varagnac avait évoqué un nouvel "hôte" dans nos bois, le loup. Depuis de nombreuses attaques sur ovins et caprins ont eu lieu, chez Mme Audier, M Baïli ; M Pons, dont une à 20 mètres des habitations, la présence du loup semble se confirmer.

Pour l'instant nous n'avons pas encore pu mesurer l'impact de ce prédateur sur la faune sauvage et notamment sur les ongulés sauvages, chamois, chevreuils et sangliers.

En ce qui concerne le sanglier, population plus instable et moins sédentaire que le chevreuil, nous affinerons nos chiffres en fin de saison lors de la remise des comptes rendus des battues.

En ce qui concerne les chamois et les chevreuils nous aurons une vision globale lors de la remise des bilans plans de chasse.

L'impact de cette prédation sur les lagomorphes est plus difficilement mesurable.

Plusieurs outils sont aussi à notre disposition pour mesurer les évolutions des populations, les IKA, les comptages de nuit aux phares, etc..... L'évolution de toute population est due essentiellement et pour schématiser à 2 facteurs opposés, la natalité et la mortalité.

L'IKA, indice kilométrique d'abondance, cette méthode consiste à marcher dans un milieu donné en ligne droite sur une distance variant de 500 à 1000 mètres en marquant un arrêt tous les 20 mètres.

Le comptage de nuit aux phares.

Ces comptages sont encadrés administrativement par l'ONCFS, la DDTM et la préfecture.

Ils se déroulent de la manière suivante : 3 jours consécutifs, sur un même circuit, qui reprend en pourcentage tous les biotopes du territoire, aux mêmes horaires et chaque année aux mêmes dates.

Malheureusement cette année à cause d'un accident mortel survenu dans le centre de la France, ils ont été suspendus.

La partie visible de nos actions est l'action de chasse proprement dite, pourtant la face cachée est aussi importante. A cet effet, le compte rendu des activités du conseil d'administration et des bénévoles pour l'année 2011, en témoignera. A remarquer les nombreuses réunions du conseil d'administration à Trigance qui sont le fondement de la vie démocratique d'une association

Pour le conseil d'administration
Christian Varagnac

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

JANVIER 2011		JANVIER 2011	
Samedi 08	Réunion conseil d'administration à TRIGANCE		
Durant la 1 ^{er} quinzaine	Mise en place de 66 pierres à sel : Burlet Guy, Daniel et Noël, Bernard Claude et Michel, Pozzo Eric et Rosalie, Varagnac Alain et Christian, Nigris Richard et César, Attard JF.		
Mercredi 19	LA ROQUE ESCLAPON réunion remise carnets de battue et demande plan de chasse, Pozzo Eric, Varagnac Christian, Burlet Guy		
FEVRIER 2011		FEVRIER 2011	
	Broyage et débroussaillage de la réserve de chasse approuvée du Champ de Chaudon Burlet Guy, Daniel et Noël février mars et avril		
MARS 2011		MARS 2011	
Samedi 19	Journée de travail + apéritif offert à la population		
Samedi 26	Journée de travail		
AVRIL 2011		AVRIL 2011	
le 02 avril	amélioration trou d'eau ligne des pylônes Breï Attard J, Burlet Daniel, Varagnac Christian, Nigris Richard et César, + broyage végétation		
le 02 avril	lâcher des lapins POZZO Eric et Line		
mardi 05	réunion secteur à MONTFERRAT POZZO Eric et VARAGNAC Ch		
Samedi 16	assemblée générale fédération à PIGNANS POZZO Eric		
23/04/11	Mise en place de 2 bacs à eau Nigris R, Bacquet P, Attard JF.		
MAI		MAI 2011	
07/11/11	Assemblée générale Trigance		
Mercredi 11	Réunion section cervidés chamois Brignoles Pozzo Eric, Varagnac Christian, Mariani Georges		
Jeudi 12	Réunion lagomorphes BRIGNOLES Varagnac Alain, Christian,		
24/05/11	Section sangliers LA CELLE Nigris Richard		
28/05/11	Section arc, unucr, recherche au sang LA CELLE Pozzo Eric, Varagnac Christian		
JUIN		JUIN 2011	
04/06/11	Réunion du conseil d'administration à TRIGANCE		
04/06/11	Réunion Tir d'été chevreuil à TRIGANCE		
04/06/11	Loto à TRIGANCE		
06 juin 2011	Réunion section turdités bécasses à LA CELLE Mariani Georges Dalmasso Francis		
JUILLET		JUILLET 2011	
Samedi 02	Formation à la gestion d'une association LA CELLE Eric Pozzo, Varagnac Christian		
02/07/11	Réunion chefs de battue à TRIGANCE		
02/07/11	Vente des cartes et vérif permis à TRIGANCE		
Vendredi 15	Visite du chantier de broyage avec le conducteur de travaux de Paulin/Dos Santos, Varagnac Christian		
Semaine du 18 au 22	Surveillance du chantier Pozzo Eric, Varagnac Christian, Bernard Michel		
AOUT		AOUT 2011	
	Réunion sécurité LA MARTRE, AUPS, etc.....		
10/08/11	Mise en parcs de perdreaux Pozzo Eric et Line		
08/08/11	Tir de nuit renards Pozzo Eric et Line, Turc Didier, Bernard Michel, 9 renards		
30/08/11	Tir de nuit renards Pozzo Eric et Line, Turc Didier, Nigris César et Richard, 7 renards		
31/08/11	Réalisation de 3 trous d'eau par l'entreprise Gallo père et fils ; Christian Varagnac		
SEPTEMBRE		SEPTEMBRE 2011	
09/09/11	Réception de 60 faisans Pozzo Eric		
10/09/11	Lâcher des faisans, Pozzo Eric et Varagnac Christian		
10/09/11	Réunion conseil d'administration à TRIGANCE		
10/09/11	Tours de rôles chamois à TRIGANCE		
10/09/11	Vente des cartes et vérif permis à TRIGANCE		
OCTOBRE		OCTOBRE 2011	
28/10/11	Réception 30 faisans Christian Varagnac		
28/10/11	Lâcher 30 faisans Daniel Varagnac		
NOVEMBRE		NOVEMBRE 2011	
12/11/11	Loto des associations à TRIGANCE		

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2012

Inscription d'office à 18 ans

**Principe**

Chaque année, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Personnes concernées

L'inscription d'office concerne les français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Les années d'élection (scrutin général), les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office

À noter : les jeunes qui deviennent majeurs entre 2 tours d'une élection ne sont pas inscrits et ne peuvent donc participer à ce scrutin.

Procédure

La mairie reçoit de l'Insee les informations établies sur la base du recensement effectué en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté.

Elle procède ensuite à l'inscription

du jeune après lui avoir envoyé un courrier.

Le jeune majeur est donc inscrit d'office, sans faire de démarche particulière.

Attention : en l'absence de courrier, il convient d'assurer auprès de la mairie que l'inscription a bien été faite.

Commune de rattachement

L'adresse prise en compte pour l'inscription du jeune est celle qui a été indiquée lors du recensement.

Si le jeune souhaite être inscrit dans une autre commune, il doit accomplir les formalités d'inscription volontaire.

En cas d'absence d'inscription

Il peut arriver que le jeune majeur ne soit pas inscrit.

C'est le cas par exemple si les formalités de recensement n'ont pas été faites, ou faites tardivement.

Par ailleurs, si le jeune a changé d'adresse depuis le recensement, les conditions relatives au domicile sur la commune ne seront pas remplies.

Dans ce cas, il convient de s'adresser au tribunal d'instance dont dépend le domicile pour demander son inscription sur les listes électorales.



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2012

Pour pouvoir voter :

il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.



- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

Qui peut être électeur ?

- Il faut remplir les conditions suivantes :
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile,

- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr (pour quelques communes seulement).

Changement de domicile

Lors d'un déménagement, il est nécessaire de déclarer le changement d'adresse auprès de la commune du nouveau domicile.

Si vous changez de commune, les formalités ne sont pas les mêmes que si vous restez dans la même ville.

Si vous déménagez dans une autre commune

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription .

Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Si vous restez dans la même commune

La procédure de changement d'adresse peut

varier en fonction des communes. Les formalités peuvent se faire de différentes façons :

- Sur place en vous rendant à la mairie : votre pièce d'identité et un justificatif de domicile peuvent être exigés
- Par correspondance : en utilisant le formulaire cerfa n°12669*01 accompagné des pièces justificatives,
- Par internet : en vous rendant soit sur le site de votre mairie, soit en utilisant le téléservice du site mon.service-public.fr,
- Au bureau de vote : en informant directement le personnel le jour d'une élection.

Il convient de s'adresser à sa mairie pour connaître la marche à suivre.

LES SOBRIQUETS - M. MARCEL GIRAUD (LE VAL)

- DRAGUIGNAN / *DRAGUIGNAN* - Lei Draguignanen ... (*lei Manjo – Boudin / lei fouita*)
- ENTRECASTEAUX / *ENTRE – CASTÈU* - Leis Entre – castelen ... (*lei Malurous / leis Estuba*)
- ESPARRON / *ESPARROUN* - Leis Esparrounen (*lei Platoun*)
- EVENOS / *EBRO – ana à-n- EBRO* - Leis Ebrounen..... (*lei Manjo - taranto*)
- FAYENCE / *FAIÈNCI* - Lei Faiencié (*lei Couguou*)
- FIGANIERES / *FIGANIERO* - Lei Figanieren -.... (*lei Faus – temouin / lei Coudounet*)
- FLASSANS / *FLASSANS* - Lei Flassandié, Lei flassanen ... (*païs d'aglan, Raço de pouarc*)
- FLAYOSC / *FLAIÒ* - Lei Flaiousquié (*lei Manjo – goubèu / lei Pegot*)
- FORCALQUEIRET / *FOUR- CAUQUIÉ* - lei Fourcauquieren ... (*lei Traite*)
- FOX-AMPHOUX / *FOUAS* - Lei Fouassen(*lei Tècle*)
- FREJUS : *FRÉJU* – Lei Frejuren ... (*lei Gousto – Soulet / lei Souflo – buou / lei Mourre- blanc*)
- GAREOULT / *GARÈU* – Lei Garèuten ... (*lei Nebla*)
- GASSIN / *GASSIN* - Lei Gassinen ... (*lei Sorcié*)
- GIENS / *GIEN* - Leis Arbanen
- GINASSERVIS / *GINASSÈRVI* - Lei Ginasserven ... (*lei Manjo- Perus*)
- GONFARON / *GOUNFAROUN* - Lei Gounfarounen (*Fan voula leis ai*)
- GRASSE / *GRASSO* - Lei Grassen(*lei Manjo - farçun*)
- GRIMAUD / *GRIMAUD* - Lei Grimaudèu, Lei Grimauden...(*lei Manjo-Farnado / lei Segnour / lei TetoCa-dèu*)
- HYERES / *IÈRO* - Lei Ieren ... (*lei Ratelous / lei Manjo – Freso / lei Fege blanc*)
- ILE DE PORT – CROS / *L' ILO* - Leis Ilen
- ILE DU LEVANT / *LOU LEVANT* - lei Levanten
- LA BASTIDE / *LA BASTIDO* - Lei Bastidan ... (*lei Ganachoun*)
- LA CADIÈRE / *LA CADIERO* - Lei Cadieren (*lei Cantounié*)
- La CAPTE / *L' ACATO* - Leis Acaten
- LA CELLE / *LA CELO* - Lei Celen (*lei Testo de caire / lei Calabrès*)
- LA CRAU / *LA CRAU* - Lei Crauren (*lei Sauto – valat / lei Manjo - Mousco*)
- LA CROIX – VALMER / *LA CROUS VAUMAR* - Leis Crousen
- LA FARLEDE / *LA FARLEDO* - Lei Farleden (*lei Rascous*)
- LA GARDE / *LA GARDO* - Lei Gardenen ... (*lei Manjo - Granouio / leis Escracho – Cebo*)
- LA GARDE-FREINET / *LA GÀRDI* - Lei Garduou (*lei Testo – Negro / lei Manjo – Castagno*)
- LA LONDE / *LA LOUNDO* - Lei Lounden (*lei Toupinié*)
- LA MARTRE / *LA MARTRO* - Lei Martren
- La MOLE / *LA MOLO* - Lei Moulian (*leis Acatan*)
- LA MOTTE / *LA MOUTO* - Lei Mouten (*lei Manjo - Broussin / lei Manjo – Salado*)
- LA PALUD / Lei Paluard (*Lei vèntre negre*)

Rubriques proposée par Robert LIONS
Suite au prochain numéro

INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHONES
UTILES

SAMU : 15
POMPIERS : 18

COMPS/ARTUBY

POMPIERS : 04 94 76 90 56
GENDARMERIE : 04 98 10 69 05
MEDECINS : 04 94 76 90 02
MAIRIE : 04 94 50 24 00
LA POSTE : 04 94 50 96 83
POINT INFOS : 04 94 50 24 05

TRIGANCE

MAIRIE : 04 94 76 91 01
AGENCE POSTALE : 04 94 85 66 13

ASSISTANTE
SOCIALE
DU CANTON

Mme Agnès DAGUERRE
Tel : 04 94 50 46 46 pour RDV

CLIC



Centre Local d'Information et
de coordination G érontologi-
que.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél : 06 26 54 27 89 ou 04 94 50 42 26.

DIVERS

Décharge : Demander la clef à la mairie ou à l'agence
postale de Trigançon.

Encombrants : Le jeudi par l'CCAV

AGENCE
POSTALE

LA POSTE



Horaires d'ouverture

du 1 novembre au 30 avril : 9h00 à 12h00
du 1 mai au 31 octobre : 8h30 à 11h30

MAIRIE DE
TRIGANCE

Téléphone : 04 94 50 91 01

Courriel : mairie.de.trigancon@mcom.fr

Horaires d'accueil :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi

10h - 12h et 13h30 - 17h30

Fermé les vendredis

3 - 17 - 31 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 12 décembre

MISSION
LOCALE
DRACÉNIÉ
VERDONProvence-Alpes-Côte d'Azur
notre région

Bagnols pays de Fayence

chemin Collettes
impasse Laugier
83300 Draguignan

tel : **04.94.50.17.00**

fax : **04.94.50.97.09**

Courriel : mission.locale.dracenie.1@cegetel.net

Son rôle est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés sur des points tels que la formation, l'emploi, les prestations sociales, les loisirs..

Horaires de réception du public

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

POUR NOUS
ÉCRIRE

Courriel : ccas.lelien.trigancon@gmail.com

Adresse postale :

CCAS

Mairie de Trigançon

Place St Michel

83840 TRIGANCE

Si vous désirez recevoir par courriel le Lien Trigançon, communiquez nous votre adresse courriel.



**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
À L'USAGE DES CITOYENS FRANÇAIS**
(code électoral, articles L. 2 à L. 40)

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL

NOM :

Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées

NOM MARITAL (facultatif) :

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NÉ(E) LE : / /

À (commune) :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

• Cocher la case correspondant à votre situation :

- Situation 1 : première inscription sur les listes électorales d'une commune française
- Situation 2 : demande d'inscription en cas de déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille
- Situation 3 : demande d'inscription en cas de changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille

Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription :

COMMUNE :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

• Pour les personnes également inscrites à l'étranger sur une liste électorale consulaire et qui souhaitent que l'inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune entraîne la radiation de cette liste électorale consulaire, préciser :

- Ambassade ou poste consulaire :
- Pays :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel (fortement recommandé) : @

*OUTRE-MER : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

Date : / /

Signature du demandeur :

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire

Inscription par décision judiciaire

Inscription d'office

Date de réception de la demande en mairie : / /

Date de prise en compte de la demande : / /